

## Procès-Verbal du 28-09-2022

Code: PR6FR05  
 Version: 01  
 Date: 20/06/2022

### Objet :

Une réunion a été tenue le 28-09-2022 au sujet des cas sociaux sous traitement polyarthrite rhumatoïde.

### Personnes présentes :

- M. SAMI ABDELMOUNAIME : Président du C.A
- M. MUSTAPHA EL FAKIR : Trésorier
- M. ISSAOUI YASSINE : Directeur
- Mme. BELATIK KENZA : Manager entité assistance sociale et solidarité.

### Ordre du jour :

Une réunion a été tenue le 28-09-2023 pour la discussion sur les cas sociaux qui trouvent des difficultés financières pour payer leurs parts adhérents en médicament spécialement le TTT de la polyarthrite rhumatoïde, durant cette séance il a été décidé on se basant sur le cout de traitement (couteux) et leurs situations sociales de les prendre en charge par la caisse du fond d'aide sociale avec les conditions suivantes :

Nom et prénom	Matricule	Diagnostic	Traitemen	RAC	Décision
HABIB AMINA	05652	Polyarthrite rhumatoïde	EMBREL 25MG/3Mois	5474,00	PEC par FDS
FARAHATE HOUDA	01981	MYASTHENIE (Pronostic vital)	MABTHERA/6Mois	560,36	PEC par FDS
BENDAHMANE WASSILA	04105	Polyarthrite rhumatoïde	CIMZIA 200/3Mois	4461,60	PEC par FDS
BOUZIAD KEBIRA	01781	Polyarthrite rhumatoïde	MABTHERA/2Ans	9669,60	PEC par FDS

### Décision :

- Prise en charge totale par FDS de la part adhérent des cas mentionnés sur le tableau en haut.

### Signatures :

A-SAMI  
 MM  
 04/06/2024